

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
CONSULTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2022 DU 12/09/2022
POUR L'AMENAGEMENT DES CONTENEURS POUR L'ARCHIVAGE DES
DOCUMENTS A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour l'aménagement des conteneurs pour l'archivage des documents.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en :

- l'aménagement de trois (03) conteneurs de quarante (40) pieds par la fourniture et l'installation d'étagères métalliques en acier soudé (l = 2 m ; p = 0,5 m ; h = 2 m) pour l'archivage des documents ;
- la fourniture d'échelles en deux (02) montants de tube carré en acier de 50 x 50 x 1,5 ;
- la fourniture de traverses et barreaux intermédiaires en tube carré en acier de 30 x 30 x 1,5 le mode de fixation entre le montant et les traverses est par soudure complète ;
- la fourniture et installation de plaque de pieds d'échelle de 10 x 20 cm² en tpn 50/10 y compris les boulons de fixation avec coquille d'expansion ;
- fourniture et pose d'une peinture antioxydant de type sigma ou équivalent ;
- fourniture et pose d'une peinture de finition de type ral ou équivalent. le choix de la couleur a définir par le maître d'ouvrage.

3. Participation et origine

La présente Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans les travaux de construction métallique.

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC.**

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2022, Ligne 23800007.

6. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du dossier de consultation

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **11/10/2022 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

CONSULTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2022 DU 12/ 09/2022
POUR L'AMENAGEMENT DES CONTENEURS POUR L'ARCHIVAGE DES
DOCUMENTS A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution devra être de **quatre vingt dix (90) jours**.

Par ailleurs, l'absence de l'une des pièces administratives ci-dessous entrainera le rejet de l'offre :

- Attestation de non faillite ;
- Attestation pour soumission de la CNPS ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics de l'ARMP ;
- Caution de soumission ;
- Attestation de non redevance ;
- Carte de contribuable ou attestation d'immatriculation ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Reçu de paiement des frais d'achat du dossier de consultation ;
- Fiche technique des fournitures.

10. Délai d'exécution

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **deux (02) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par la Demande de Consultation.

11. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le **11/10/2022 à 13 heures précises** dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalens, **porte 1103**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Attribution de la lettre-commande

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

13. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

14. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 330**.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

Yaoundé, le 07 septembre 2022
LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU

Ampliation :

ARMP (pour publication et archivage) ;
Président CIPM (pour information) ;
DA (pour information) ;
Département des Marchés (pour archivage) ;
Service du Courrier (pour affichage) ;
Site internet ADC SA. (www.adcsa.aero).